

Sixième assemblée du Fonds pour l'environnement mondial
Vietnam, 27-28 Juin 2018
Déclaration française

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs.

C'est un honneur pour moi de m'exprimer aujourd'hui devant vous. Je tiens avant tout à remercier chaleureusement nos hôtes vietnamiens pour leur accueil et l'organisation de cette sixième assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à Da Nang.

Nous le savons tous, et plusieurs intervenants l'ont rappelé avant moi durant cette assemblée : **notre planète va mal**. Ce constat n'est plus sujet à débat et nous sommes réunis ici pour réfléchir **collectivement** aux solutions que nous apporterons à ce problème. J'insiste sur le caractère collectif de cette réflexion : les solutions auxquelles nous aboutirons devront correspondre aux besoins des pays récipiendaires et s'appuyer sur le savoir-faire de chacun des instruments à notre disposition. Le Fonds pour l'environnement mondial fait partie de ces instruments. Il doit avoir le souci constant de sa valeur ajoutée par rapport aux autres, pour assurer la pertinence et la qualité de son action.

Demain, **le FEM entrera dans sa septième période et la France demeure, plus que jamais, engagée avec une contribution de 300 millions de dollars**. Nous attendons avec impatience la mise en œuvre du programme de travail ambitieux que nous avons adopté. La France soutient les priorités portées par cette reconstitution, avec notamment un engagement renforcé envers la lutte contre **dégradation des terres** et en faveur de la **biodiversité**. Pour ne mentionner que quelques exemples, cette nouvelle période du FEM permettra de lutter contre la dégradation environnementale et la déforestation dans le bassin du **Congo**, foyer de tant d'écosystèmes et d'espèces aujourd'hui menacés. Le fonds s'impliquera par ailleurs dans la gestion durable des zones arides, en particulier dans l'espace stratégique de la zone sahélienne. Il

renforcera son soutien aux **pays les moins avancés**, ce dont nous nous félicitons particulièrement.

Atteindre ces objectifs ambitieux requiert un FEM exemplaire et exigeant.

Au cours de son existence, le FEM a su nouer des partenariats et établir des relations de confiance avec les différentes parties prenantes concernées par la préservation de l'environnement, aux niveaux tant local que régional et mondial. La transparence des décisions qui seront prises, notamment en matière d'allocation des projets, la redevabilité du fonds auprès de tous ses partenaires, une attention renforcée portée à la soutenabilité de ses projets et la capitalisation sur ses succès comme ses échecs sont autant de pièces maîtresses sur lesquelles le fonds doit continuer de porter ses efforts pour réaliser pleinement nos objectifs pour le FEM-7. Il s'appuiera également sur un engagement constant avec les pays récipiendaires de ses financements. À cet égard, je rappelle la place centrale du système transparent d'allocation des ressources, le STAR, pour garantir et faciliter cet engagement.

Comme vous le savez, au-delà du FEM, **la France est pleinement engagée dans la préservation de l'environnement et dans la lutte contre les dérèglements climatiques.** Le président de la République a annoncé une hausse significative de notre aide publique au développement à horizon 2022, dont une part importante sera consacrée à ces enjeux. Concernant la biodiversité, la France accueillera en 2020 le Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature, en préparation de la COP15 de la Convention sur la diversité biologique, qui aura la tâche de définir de nouveaux objectifs pour 2030.

Nous sommes convaincus que le FEM, compte tenu de son expérience et de la qualité de ses équipes, continuera d'occuper une place centrale dans la lutte contre la dégradation environnementale, et nous tenons à vous assurer du plein soutien de la France dans cette mission.

Je vous remercie.